

Génération 2004 : des débuts de trajectoire durablement marqués par la crise ?

Malgré la crise financière de fin 2008, le chômage des jeunes entrés sur le marché du travail en 2004 arrive, sept ans plus tard, fin 2011, à un niveau voisin de celui de leurs aînés entrés en 98. Pour autant, les non-diplômés auront dès le départ pâti de la mauvaise conjoncture et des statuts précaires. Les diplômés du secondaire semblent, eux, avoir été largement impactés par la crise. Les progressions de salaire ont aussi été freinées, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

Génération 2004
insertion professionnelle
chômage
salaires
temps partiel
retour en formation
Génération 98
conjoncture

Zora **Mazari**,
Isabelle **Recotillet**
Céreq

Pour la première fois, le Céreq dispose de deux enquêtes longitudinales rétrospectives sur les sept premières années de vie active. L'une auprès des jeunes de la Génération 2004 interrogés en 2007, 2009 puis 2011. L'autre auprès des jeunes de la Génération 98 interrogés en 2001, 2003 puis 2005 (cf. encadré page suivante). L'intérêt de la comparaison de ces deux enquêtes repose sur les différences conjoncturelles qui ont marqué l'entrée sur le marché du travail de ces deux cohortes. La Génération 98 a profité de l'embellie économique jusqu'au début des années 2000. Un retournement conjoncturel à la fin de l'année 2001 marquera le pas sur les conditions d'entrée dans la vie active des futures « Générations ». Les jeunes de la Génération 2004 bénéficient d'un contexte conjoncturel moins favorable que ceux de la Génération 98, malgré une légère embellie au cours des années 2006-2007, avant le retournement de mi-2008. La dégradation des conditions économiques transforme les modalités d'entrée sur le marché du travail et rend les trajectoires professionnelles plus instables.

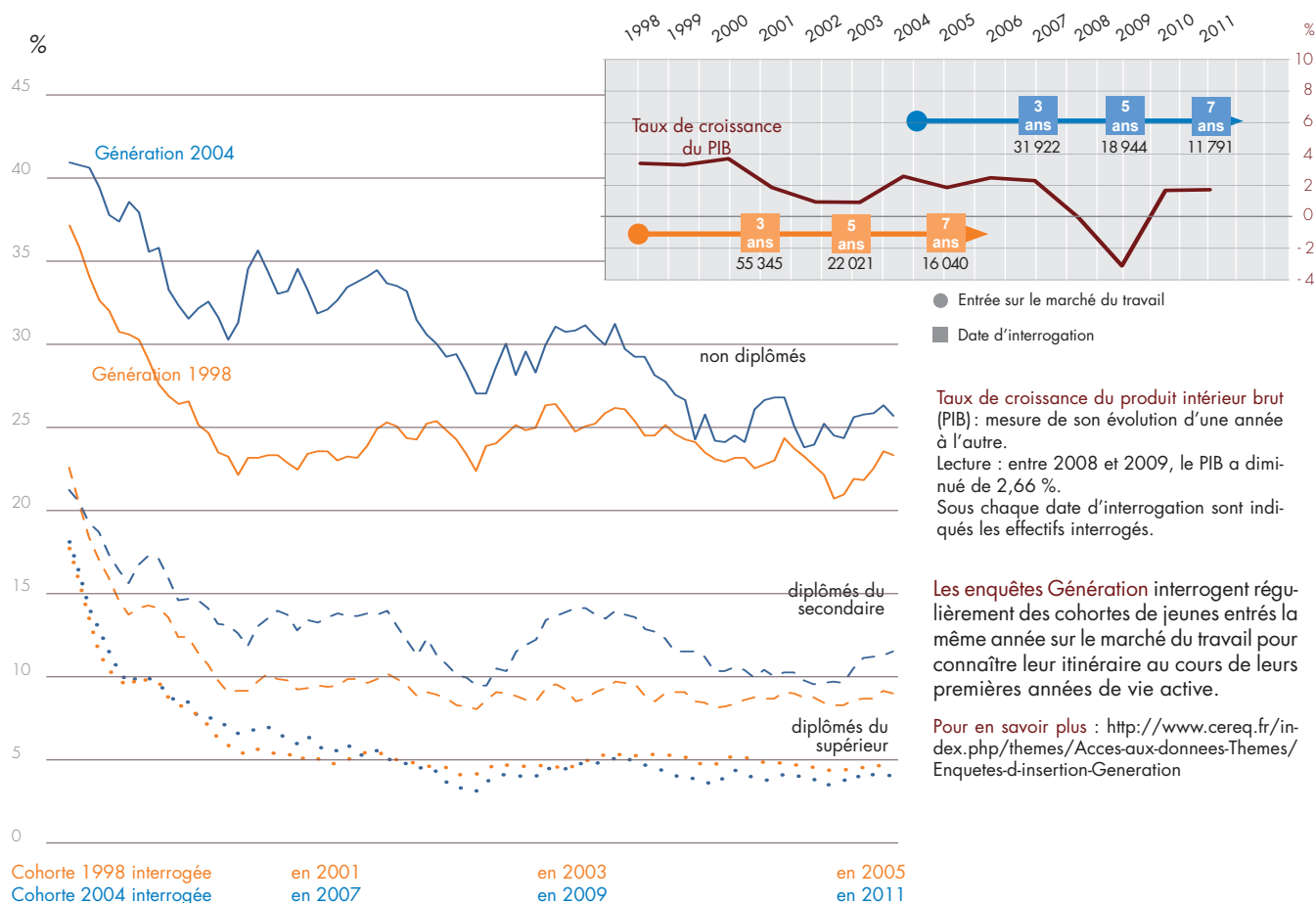
La crise rallonge le chômage de primo-insertion

Les débutants sont généralement plus sensibles aux effets des cycles économiques. Plus nombreux à occuper des emplois à durée déterminée (EDD) que les plus anciens sur le marché du travail, ils sont conduits à plus d'allers-retours vers le chômage lorsque la conjoncture se dégrade. L'insertion professionnelle, en tant que processus temporel plus ou moins long et ardu, peut être marquée par une période de recherche d'emploi en début de vie active et une mobilité d'employeurs fréquente. Le fort taux de chômage à la fin des études diminue et tend à se stabiliser au bout de trois ans.

La comparaison des conditions d'insertion de deux cohortes, entrées sur le marché du travail dans des conjonctures différentes, conduit à se poser la question de la permanence des effets du contexte économique en fin d'études. Or, les taux de chômage des deux cohortes, Génération 98 et Génération 2004 se rapprochent tendanciellement. L'écart entre les deux, de trois points en troisième année de vie active, passe à un point au bout de sept ans. Une mauvaise conjon-

Encadré 1 • Évolution du taux de chômage sur les sept premières années de vie active. Comparaison de la Génération 2004 et de la Génération 98

Calendrier des enquêtes Génération 2004 et Génération 98 et évolution de la conjoncture sur la période



Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) : mesure de son évolution d'une année à l'autre.
Lecture : entre 2008 et 2009, le PIB a diminué de 2,66 %.
Sous chaque date d'interrogation sont indiqués les effectifs interrogés.

Les enquêtes Génération interrogent régulièrement des cohortes de jeunes entrés à la même année sur le marché du travail pour connaître leur itinéraire au cours de leurs premières années de vie active.

Pour en savoir plus : <http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>

Sources : Céreq, enquêtes 2007, 2009, 2011 auprès de la Génération 2004, enquêtes 2001, 2003, 2005 auprès de la Génération 98.
Champ : jeunes sortis du système éducatif en 1998 et 2004 et interrogés trois ans, cinq ans et sept ans après.

●●● ture en tout début de vie active aurait plutôt pour conséquence de retarder le processus d'insertion professionnelle que de le mettre à mal durablement, à des degrés divers selon le niveau de diplôme.

Face à la crise économique, le rôle protecteur du diplôme semble plutôt se renforcer et perdurer au cours des premières années de vie active. Ainsi, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de la Génération 2004 conservent des taux de chômage proches de ceux de la Génération 98, aux alentours de 5%, sur l'ensemble de la période. Ils connaissent des retours au chômage plus nombreux, mais plus courts que ceux de leurs aînés.

À l'autre extrémité, les jeunes non-diplômés des deux Générations accusent des taux de chômage beaucoup plus élevés, mais qui se rapprochent. En fin de période, l'écart entre les taux des deux cohortes n'est plus que de deux points, alors qu'il atteignait 10 points trois ans après la sortie du système éducatif. L'absence de tout diplôme se traduit immédiatement par des difficultés beaucoup plus grandes sur le marché du travail en période conjoncturelle tendue.

Moins souvent en emploi, ils restent aussi plus longtemps au chômage. Entre la cinquième et la septième année de vie active, parmi les jeunes non-diplômés ayant connu le chômage, quatre sur dix y sont restés plus d'un an (Génération 2004), contre trois sur dix pour la Génération 98.

Entre les deux, les diplômés de l'enseignement secondaire interrogés dans le cadre de l'enquête Génération 2004 ont non seulement des taux de chômage systématiquement plus élevés que leurs aînés de la Génération 98, mais leur évolution sur sept ans est marquée par les variations du cycle économique. Ainsi, la résurgence du chômage entre 2008 et 2009 est très nette pour cette catégorie.

Par ailleurs, les motifs d'entrée au chômage des jeunes non-diplômés après un emploi à durée indéterminée se modifient au fil des interrogations de la Génération 2004. Si les fermetures d'entreprises ne sont évoquées que dans 1 % des cas en 2009, elles pèsent près de 10 % en 2011. Pour autant, le licenciement (ou la rupture conventionnelle) reste le premier motif de rupture de ces contrats de travail.

Détérioration des conditions d'emploi à sept ans

Depuis plus de dix ans, et donc indépendamment du contexte conjoncturel, les deux tiers des premières embauches des jeunes entrants sur le marché du travail se font sur CDD. Cette proportion diminue ensuite assez rapidement : au bout de trois ans de vie active, 23 % des jeunes des deux Générations occupent des emplois sous statut précaire (cf. tableau ci-dessous). Mais dans la Génération 2004, la part des EDD ne diminue plus au bout de cinq ans, alors qu'elle continuait à décroître, de deux points, chez les jeunes de la Génération 98. S'il se confirme, ce mouvement de flexibilisation de l'emploi observé pour la Génération 2004 pourrait façonner plus durablement les trajectoires professionnelles.

Les jeunes non-diplômés sont particulièrement concernés par les emplois à durée déterminée, quelle que soit la cohorte. Ceux de la Génération 2004 sont néanmoins plus nombreux en EDD que ceux de la Génération 98, tout au long de leur parcours. Les diplômés de l'enseignement professionnel ou technique ne sont pas épargnés par la flexibilité de l'emploi, bien au contraire. Les diplômés de CAP ou BEP de la Génération 2004 voient même leur taux d'EDD augmenter de cinq points entre cinq et sept ans. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont quant à eux plutôt épargnés par cette tendance, avec une part d'EDD qui n'augmente pas, ou très peu, entre les deux Générations, sauf entre la 5^e et la 7^e année. Ils sont cependant moins nombreux que leurs prédécesseurs à occuper des emplois de cadre : au bout de sept ans de vie active, 32 % des diplômés du supérieur de la Génération 2004 sont cadres, contre 37 % de leurs homologues de la Génération 98.

* Le *déclassement professionnel* (vs. la progression professionnelle) est mesuré en comparant la catégorie socioprofessionnelle à chaque interrogation, pour les jeunes qui occupent un emploi. Un jeune cadre lors de la première interrogation sera considéré comme déclassé s'il occupe un emploi de catégorie profession intermédiaire lors de l'interrogation suivante.

Indicateurs d'insertion sur les sept premières années de vie active Comparaison Génération 2004 et 1998

Génération 2004	Taux de chômage ⁽¹⁾ (%)			Part des jeunes en emploi (%)			Part de jeunes en EDD ⁽²⁾ (%)			Part de jeunes cadres (%)			Salaire médian net mensuel ⁽³⁾ (temps plein, indexé sur l'inflation)			
	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	Variation entre 3 et 7 ans (%)
Sans diplôme	34	32	26	56	60	67	44	34	32	1	1	3	1040	1050	1070	3
CAP ou BEP	17	19	14	76	75	81	27	17	22	-	1	1	1080	1110	1140	5
Bac prof. ou techno.	12	12	10	79	81	85	22	15	14	1	2	3	1090	1140	1160	6
Bac général	13	10	9	64	76	84	29	22	21	11	11	11	1120	1220	1230	9
Bac+2	5	6	4	90	91	94	14	8	9	6	7	8	1250	1270	1290	3
Licence, L3	7	7	4	84	89	92	18	11	12	19	20	22	1290	1340	1330	3
Maîtrise, M1	9	7	6	85	88	91	20	13	12	30	37	36	1330	1430	1440	8
DEA, DESS, master, M2	6	3	4	90	94	94	15	9	8	66	68	68	1630	1760	1780	9
Ecole d'ingénieurs ou de commerce	4	3	3	93	93	93	6	4	4	79	78	80	1900	2050	2100	11
Doctorat	8	3	1	92	95	97	18	11	9	96	94	95	1900	1950	1940	2
Ensemble	14	13	11	78	80	85	23	16	16	15	16	16	1200	1250	1240	3

Génération 98	Taux de chômage ⁽¹⁾ (%)			Part des jeunes en emploi (%)			Part de jeunes en EDD ⁽²⁾ (%)			Part de jeunes cadres (%)			Salaire médian net mensuel ⁽³⁾ (temps plein, indexé sur l'inflation)			
	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	3 ans	5 ans	7 ans	Variation entre 3 et 7 ans (%)
Sans diplôme	24	26	24	65	67	70	41	30	28	1	1	2	950	990	1090	14
CAP ou BEP	14	12	11	79	83	83	27	19	18	1	1	1	990	1040	1110	13
Bac prof. ou techno.	8	7	8	84	88	88	25	18	14	3	3	3	1000	1070	1160	15
Bac général	11	12	10	69	76	82	28	26	20	7	8	9	940	1100	1220	30
Bac+2	5	5	5	92	93	93	16	10	8	9	9	11	1230	1300	1400	14
Licence, L3	7	5	5	88	92	92	19	13	9	28	29	28	1250	1350	1420	14
Maîtrise, M1	8	5	4	88	91	93	14	9	9	47	50	50	1420	1480	1590	12
DEA, DESS, master, M2	6	5	4	92	92	93	13	8	7	73	74	72	1760	1860	2050	16
Ecole d'ingénieurs ou de commerce	3	3	4	96	96	95	3	1	2	90	91	90	2010	2200	2410	20
Doctorat	3	2	1	93	94	93	12	9	7	94	95	94	1960	2090	2280	17
Ensemble	11	10	10	82	85	86	23	16	14	17	18	18	1110	1180	1280	15

(1) Taux de chômage • Proportion de chômeurs parmi l'ensemble des actifs (personnes ayant ou recherchant un emploi).

(2) EDD • Emploi à durée déterminée : regroupe tous les emplois sous contrat temporaire.

(3) Salaire médian • Salaire tel que la moitié de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Sources : Céreq, enquêtes 2007, 2009, 2011 auprès de la Génération 2004, enquêtes 2001, 2003, 2005 auprès de la Génération 98.

Pour les deux cohortes, les progressions professionnelles, relativement fréquentes entre la première embauche et l'emploi à cinq ans, ralentissent ensuite. Pour la Génération 2004, le ralentissement est plus sensible et les déclassements sont plus fréquents : entre cinq et sept ans, 9% des jeunes subissent un déclassement professionnel contre 7% de ceux de la Génération 98. Le passage d'employé ou ouvrier qualifié à profession intermédiaire semble être le point de blocage des promotions professionnelles, tout particulièrement pour les femmes. La part de promues à ce niveau de qualification passe de 22% pour la Génération 98 à 14% pour la Génération 2004 ; aux autres niveaux de qualification, les évolutions sont peu significatives.

Sept ans après la sortie du système éducatif, l'emploi à temps partiel est resté relativement stable d'une cohorte à l'autre (un peu plus de 10% des jeunes en emploi), et toujours plus féminin. Mais la part du temps partiel subi s'accroît. Un peu plus de la moitié des hommes de la Génération 2004 employés à temps partiel souhaiteraient travailler à temps plein contre 29% des hommes de la Génération 98. Le constat est similaire pour les femmes, avec des pourcentages respectifs de 42% et 24%.

Des évolutions salariales en berne

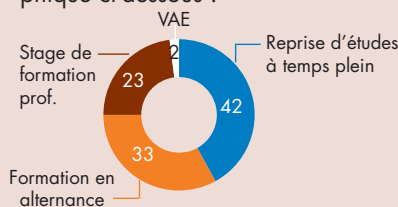
La dégradation de la conjoncture se fait particulièrement sentir sur les niveaux de salaire. En 2011, ils sont plus bas, en euros constants, qu'en 2005, pour des jeunes ayant la même ancienneté sur le marché du travail.

Les jeunes, et notamment les diplômés de l'enseignement supérieur, de la Génération 98 avaient bénéficié d'une croissance exceptionnelle de leurs salaires, avec 15% d'augmentation entre la troisième et la septième année. Ceux de la Génération 2004 voient leurs salaires croître de 3% entre trois et sept ans, avec une évolution négative entre cinq et sept ans. Au total, le salaire médian (en euros constants de 1998) des emplois à temps plein au bout de sept ans de vie active de la Génération 2004 est de 1 240€ contre 1 280€ pour la Génération 98. En période de contraction économique, une des marges de manœuvre des entreprises repose sur les modalités de recrutement : usage

Encadré 2 • Le retour en formation des jeunes de la Génération 2004

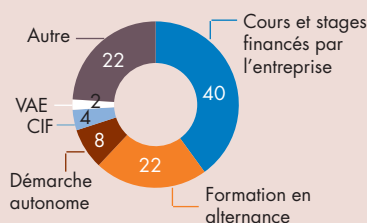
Que ce soit pour faire face aux difficultés à trouver ou retrouver un emploi, ou pour progresser professionnellement, 23% des jeunes de la Génération 2004 ont obtenu un autre diplôme* après celui obtenu en formation initiale. Les bacheliers sont les plus concernés par ce phénomène. Public cible des politiques de formation professionnelle et d'emploi, les jeunes non-diplômés obtiennent un diplôme dans les mêmes proportions que la moyenne.

Avant de commencer à préparer ce diplôme, la moitié des jeunes concernés étaient au chômage. Les modes d'acquisition sont ceux indiqués dans le graphique ci-dessous :



Dans 70% des cas, les jeunes déclarent que ce nouveau diplôme leur a permis de retrouver un emploi et 49% qu'il leur a permis d'apprendre un nouveau métier et de se reconverter.

L'autre moitié était en emploi. Les modes d'acquisition étaient alors les suivants :



Dans 48% des cas, ce diplôme leur a permis d'évoluer au sein de leur entreprise ; 37% déclarent avoir trouvé un autre emploi.

(*) diplômes reconnus par l'État, délivrés par l'Éducation nationale ou par un autre ministère (Agriculture...). VAE • Validation des acquis de l'expérience - CIF • Congé individuel de formation

renforcé des emplois à durée déterminée et révision à la baisse des salaires à l'embauche. Ainsi, les salaires à l'embauche des jeunes cadres du privé de la Génération 2004 diminuent entre 2009 et 2011. Ayant démarré avec des niveaux de salaire médians comparables, les jeunes de la Génération 2004 embauchés sur des postes de cadres entre 2009 et 2011 ont des salaires inférieurs de plus de 10% à ceux de la Génération 98 recrutés entre 2003 et 2005 (1 840€ contre 2 040€).

Les débutants semblent subir les évolutions structurelles du marché du travail : depuis plus de dix ans, leurs premiers recrutements se font majoritairement sur EDD. La mauvaise conjoncture persistante pourrait accentuer ce phénomène et fragiliser les trajectoires des jeunes. L'importance des entrées-sorties du chômage, associée aux EDD et à des salaires à l'embauche à la baisse, laisse penser que l'ajustement des entreprises aux contraintes macroéconomiques pèse plus que jamais sur les débutants dans leur période d'insertion. ■

Pour en savoir plus

Le diplôme, un atout gagnant face à la crise, Z. Mazari, V. Meyer, P. Rouaud, F. Ryk, P. Winnicki, *Bref* n°283, mars 2011

Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture, O. Joseph, A. Lopez, F. Ryk, *Bref* n°248, janvier 2008.

Quand la carrière commence, Céreq, 2007.

Les sept premières années de vie active de la Génération 98. Entre insertion et débuts de carrière, T. Couppié, C. Gasquet, A. Lopez, *Bref* n°234, octobre 2006.

Céreq

Bref n°311 • juin 2013

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Elsa Personnaz

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal juillet 2013

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110



Ministère du Travail
de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue social